



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Effectifs de la police nationale à Toulon

Question orale n° 482

Texte de la question

Mme Geneviève Levy attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les effectifs de la police nationale toulonnaise. Les quartiers de Sainte Musse et de la Beaucaire connaissent depuis quelques temps une explosion particulièrement inquiétante de violence et de trafics. Les tirs nocturnes et maintenant diurnes, font des blessés et des morts. La ville a fait et continue de faire un effort très important, tant sur les effectifs de la police municipale que sur le développement de la vidéosurveillance. Les fonctionnaires de la police nationale, bien que très impliqués dans des actions régulières ne sont pas en nombre suffisant pour rassurer les habitants qui manifestent leur inquiétude et crient leur colère et pour rétablir durablement l'ordre républicain. Le centre-ville qui se transforme grâce à une opération ANRU, connaît toutefois des trafics divers. De nouveaux quartiers sont désormais gangrenés par la délinquance créant un climat d'insécurité et de violence. 8 morts en un an sur l'aire toulonnaise qui enregistre l'arrivée de bandes organisées venant de Marseille et de Nice, passant d'une métropole à l'autre sans difficultés pour asseoir leur commerce criminel. Or les effectifs de ces deux villes ont été renforcés alors que les moyens toulonnais ne cessent de diminuer lentement mais surement et les renforts ponctuels estivaux ne sauraient être une réponse face à des trafiquants qui exercent leur activité tout au long de l'année. Les demandes incessantes du maire aux ministres de l'intérieur précédents ont été sans effet et, s'il y a eu des promesses, elles n'ont pas été tenues. C'est pourquoi, elle souhaite connaître quels seront les moyens humains qui pourront être déployés dans les prochains mois pour assurer la sécurité des habitants de l'aire toulonnaise et lutter durablement contre les trafics, la délinquance et la violence qui ne cessent de progresser dangereusement .

Texte de la réponse

EFFECTIFS DE LA POLICE NATIONALE À TOULON

Mme la présidente. La parole est à Mme Geneviève Levy, pour exposer sa question, n° 482, relative aux effectifs de la police nationale à Toulon.

Mme Geneviève Levy. Ma question s'adressait à M. le ministre de l'intérieur. À Toulon, les quartiers de Sainte-Musse et de La Beaucaire connaissent depuis quelque temps une explosion particulièrement inquiétante de violence et de trafics.

Les tirs nocturnes, et maintenant diurnes, causent des blessés et des morts. La ville de Toulon a consenti – et continue de consentir – un effort très important, tant pour les effectifs de la police municipale que pour le développement de la vidéosurveillance ; mais rien ne remplace les moyens et les missions de la police nationale.

Or, bien que celle-ci soit très impliquée dans des actions régulières, ses effectifs ne sont pas suffisants pour rassurer les habitants de l'agglomération toulonnaise, qui manifestent leur inquiétude et crient leur colère, ni pour rétablir durablement l'ordre républicain.

Et pour cause : le centre-ville, même s'il se transforme, notamment grâce à une opération de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, l'ANRU, connaît des trafics importants. De nouveaux quartiers sont gangrenés par la délinquance, ce qui crée un climat permanent d'insécurité et de violence. Rendez-vous compte : il y a eu huit morts depuis le début de l'année sur l'aire toulonnaise.

Nous constatons l'arrivée de bandes organisées venant de Marseille et de Nice, qui passent d'une métropole à l'autre sans difficulté pour asseoir leur commerce criminel. Les effectifs de police de ces deux villes ont été renforcés alors que les moyens toulonnais ne cessent de diminuer, lentement mais sûrement. Ne me répondez pas que les renforts ponctuels estivaux sont une réponse à l'activité des trafiquants, qui s'exerce tout au long de l'année. Les demandes incessantes du maire de Toulon aux ministres de l'intérieur successifs sont restées sans effet ; si des promesses ont été faites, elles n'ont pas été tenues. Quels moyens humains vont être déployés dans les prochains mois pour assurer la sécurité des habitants de l'aire toulonnaise et, surtout, lutter durablement contre les trafics, la délinquance et la violence, qui ne cessent de progresser ?

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Madame la députée, la lutte contre le trafic de stupéfiants constitue un défi majeur dans le cadre du renforcement de la sécurité quotidienne de nos concitoyens, et le Gouvernement en est pleinement conscient. Dans l'agglomération toulonnaise, comme vous venez de le rappeler, on observe, depuis 2017, une recrudescence des violences, avec un usage d'armes à feu directement lié aux trafics de drogue, qui se développent et suscitent une inquiétude légitime de la population. Pour y faire face, le dispositif policier a été adapté et se renforce. La circonscription de sécurité publique de La Seyne-sur-Mer dispose de 136 agents, et celle de Toulon de 691 personnels, auxquels s'ajoutent 24 agents du renseignement territorial.

Il est aussi important que nous revoyions nos modes d'action. À cet égard, la police de sécurité du quotidien jouera un rôle majeur, par un renforcement de la présence policière sur la voie publique ; par ailleurs, les relations entre les polices municipales s'approfondissent dans l'agglomération toulonnaise. La police de sécurité du quotidien s'appuie aussi sur le travail mené par deux délégués à la cohésion entre la police et la population, qui ont été affectés à certains secteurs sensibles de Toulon et de La Seyne-sur-Mer. Enfin, la direction départementale de la sécurité publique – DDSP – dispose de policiers formateurs antidrogue, dont l'un est établi à La Seyne-sur-Mer, pour mener des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires. Dans la circonscription de police de Toulon, 116 trafics ont été démantelés l'an dernier par les services de la DDSP. S'agissant de la police judiciaire, l'antenne de Toulon se concentre sur les dossiers criminels liés à la drogue. Le service régional d'identité judiciaire de Marseille est systématiquement dépêché sur les affaires d'homicide ou de tentative d'homicide confiées à l'antenne de police judiciaire, et un renfort est également apporté à l'antenne de police judiciaire de Toulon par les enquêteurs du siège de la direction centrale de la police judiciaire – DIPJ – de Marseille.

Cette mobilisation produit des résultats. L'antenne de police judiciaire de Toulon a saisi 1,5 million d'euros d'avoirs criminels depuis janvier 2018, contre 276 000 euros en 2017, et quatre faits d'homicide volontaire relevant de règlements de comptes ont été résolus. La lutte contre les stupéfiants est un combat de chaque instant, qui va s'intensifier. À la demande du Président de la République, un plan de mobilisation générale de la lutte contre les trafics de stupéfiants dans les quartiers sensibles est en cours d'élaboration, et les services du ministère de l'intérieur y travaillent activement.

Mme la présidente. La parole est à Mme Geneviève Levy.

Mme Geneviève Levy. Je connais bien le travail du délégué à la cohésion entre la police et la population à Toulon, qui est très utile, surtout en matière de renseignement ; il avait été suspendu et j'ai beaucoup œuvré pour qu'il soit rétabli.

Cela étant, madame la ministre, vous me parlez de la police de sécurité du quotidien ; c'est certainement une bonne chose – on ne va pas faire la fine bouche –, mais si elle est de nature à rassurer les habitants, elle ne saurait inquiéter les bandes organisées, les trafiquants durs, qui posent actuellement problème dans les quartiers que j'ai cités. C'est la raison pour laquelle nous serons très attentifs au plan que vous annoncez. Néanmoins, j'y insiste, madame la ministre, il y a urgence : comme vous l'avez rappelé, on constate depuis 2017 une montée indiscutable de la violence et de la criminalité liée à la drogue.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Levy](#)

Circonscription : Var (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 482

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2018](#)

Réponse publiée le : 19 décembre 2018, page 13790

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 décembre 2018](#)